



LE SERVICE PUBLIC territorial  
C'EST UN bien PUBLIC

*Personnel actif et retraité  
des communes, départements, régions,  
sapeurs pompiers, OPHLM, préfetures  
et du secteur privé de la thanatologie,  
des eaux, des organismes HLM*

Montreuil, le 17 mai 2010

**MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SOLIDARITE  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Monsieur Eric Woerth,  
Ministre du Travail, de la Solidarité et de la  
Fonction Publique  
127, rue de Grenelle  
75007 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Votre gouvernement a décidé de mener une offensive frontale sans précédent contre le Service public, les fonctionnaires et le statut de la Fonction publique. Toutes vos annonces ou vos mesures prises ces derniers mois n'ont pour conséquence que d'affaiblir encore plus les garanties collectives des fonctionnaires, accusés de tous les maux :

- loi mobilité,
- mise en place de l'intéressement collectif,
- chantage honteux fait aux infirmières, infirmiers et personnels de soins de passage en A contre l'abandon de la catégorie active.
- remise en cause annoncée des régimes de retraite,
- suppression de la taxe professionnelle et réforme des collectivités locales
- RGPP
- loi HSPT

Plus globalement, alors que les salariés font dans leur ensemble les frais de la crise, le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail.

De même, un premier bilan a été fait par les organisations syndicales, des réunions qui se sont tenues dans la Fonction publique sur la réforme des retraites. Sur les différents thèmes abordés (pénibilité, emploi des seniors...), le gouvernement a persisté à ne donner aucune information sur ses intentions.

Nous vous demandons d'ouvrir de véritables négociations en traitant toutes les questions, et notamment celles du financement.

La réforme des retraites tant pour les régimes des agents publics (Code des pensions, CNRACL, IRCANTEC) que pour le régime général doit prendre en compte l'ensemble des questions notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le maintien de l'âge légal à 60 ans de départ à la retraite et la réduction des inégalités visant à l'amélioration pour tous.

La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent pas une qualité de dialogue social acceptable pour répondre à un tel enjeu de société, d'autant que les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant.

Dans ce cadre, la Fédération CGT des services publics appelle à la grève les personnels des services publics territoriaux, le 27 mai 2010.

Elle dépose donc, par la présente, un préavis de grève pour la journée du 27/05/2010 de 00 heure à 24 heures, pour l'ensemble des personnels relevant des Services publics territoriaux.

La Fédération CGT des services publics et ses syndicats exigent :

- Une forte augmentation des salaires et des traitements, assise sur la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes antérieures,
- Une meilleure prise en compte des qualifications et la garantie d'au moins le doublement du salaire et du traitement de tous, pour une carrière complète,
- -Le maintien et l'amélioration du régime des retraites de tous les agents de la fonction publique,
- -Le retrait des projets actuels de réforme territoriale et de suppression de la taxe professionnelle,
- -Le maintien et le renforcement des garanties statutaires pour assurer aux citoyens un service public égalitaire, ce qui passe notamment par l'abrogation de la loi dite de mobilité.
- -Une refonte de la fiscalité locale permettant le financement pérenne des missions et de l'emploi, et la résorption des inégalités de ressources entre collectivités.
- Une loi de titularisation pour les près de 30% d'agents non titulaires de la Fonction publique territoriale, accompagnée de dispositions législatives résorbant définitivement la précarité.
- De meilleures garanties pour les contractuels.

En espérant être enfin entendus par le gouvernement, Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération,

  
Baptiste TALBOT,  
Secrétaire général